

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 34 (2007)
Heft: 138

Artikel: Bou n'an = Bonne année !
Autor: Gex-Collet, Marie-Rose
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245177>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

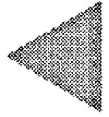
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BOU N'AN - BONNE ANNÉE !

Marie-Rose Gex-Collet, Val d'Illiez (VS)



On novel- an vint d' arveva, veudri que sa tô plein de santé, avoui on moé de bounheû, veu saré benize.

Que ci an, du kemeincémein à la fin, veu z' idje à itre toué uné lou z' on lou z' atre. Que ci an sa bon et veu bahle le melleû de sou bin, que la yusse la paix et la djeustince dien toué lou coué, dien toté les misons. Veula todzeu, le Bon Diu neu tenin via de tô lou malheû, neu fire mouza à s' amâ.

Ein eintredein ci an ne savein pa se neu vérein sa fein. Papreu suro que deple d' on dzeu apportére des ploré , des deuils. Kié que l' arrève fô todzeu seure lou loi de la tsarité . Dien le malheû kemein dien le bounheû, fô sein beta à Diu.

Bou n'an !

La ya pas de tsemin vè le bounheû, le bounheû est le tsemin .

Celoé que teta la dzornève est appléco kemein n' aveuhlla, que lé yo kemein on beû, que travahle kemein on rougo et quand le nui veneu est môfi kemein on tsin, dévri alla vè le vétérinaire lé pesseble que sa on ano.

Un nouvel an vient d'arriver, je voudrais que vous soyez tous en pleine santé avec beaucoup de bonheur, vous seriez très bien.

Que cette année, du commencement à la fin, vous aide à être tous unis les uns les autres. Que cette année soit bonne et vous donne le meilleur de ses biens, qu'il y ait la paix et la justice dans tous les cœurs et dans toutes les maisons. Veuille toujours le Bon Dieu nous tenir loin de tous les malheurs et nous faire penser à s'aimer.

En entamant cette année, nous ne savons pas si nous verrons sa fin. Sûrement, que plus d'un jour, apportera des pleurs, des deuils. Quoi qu'il arrive, sachons toujours suivre les lois de la charité. Dans le malheur, comme dans le bonheur, il faut s'en remettre à Dieu !

Bonne année !

Il n'y a pas de chemin vers le bonheur, le chemin est le bonheur !

Celui qui, toute la journée, est appliqué comme une abeille, qui est fort comme un taureau, qui bosse comme un cheval et qui le soir venu, est fatigué comme un chien, devrait aller chez un vétérinaire, car il est possible qu'il soit un âne.